

Arrêté n° R03-2023-12-29-00005 du 29 décembre 2023 fixant pour l'année 2024
la liste départementale des supports habilités à publier des annonces judiciaires et légales

CONSTITUTION

EGA05552



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte signé électroniquement en date du 11 janvier 2024, il a été constitué une société par actions simplifiée dénommée MO-KAZ ORTHOPEDIE, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Capital : 8 000 €

Siège : 956 Route de la Crique Fouillée - Route Attila Cabassou - 97354 REMIRE MONTJOLY

Objet : L'exercice de la profession d'orthoprothésiste ; La fourniture de prestations de services relatives à l'appareillage orthopédique sur mesure et/ou sur moulages des membres et du tronc, par application d'orthèses et prothèses sur mesure et/ou sur moulage sur une personne en situation d'handicap présentant soit une amputation partielle ou totale d'un de ses membres ou une déficience ostéoarticulaire, musculaire ou neurologique nécessitant un appareillage adapté ; La conception, la prise de mesures avec moulage éventuel, la fabrication, l'essayage et la délivrance de prothèses et d'orthèses des membres inférieurs et supérieurs ainsi que d'orthèses de tronc ; La vente de petit appareillage, prothèses mammaires, aides techniques et de matériel roulant à des personnes en situation d'handicap ou présentant une déficience motrice ; La fourniture de prestations de service de suivi, d'adaptation et de réparation de prothèses et orthèses de membres et d'orthèses de tronc ; La vente d'accessoires et de tous produits d'entretien pour les appareillages ; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement, à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.

Durée : 99 ans

Président : Madame Apoïna ABIENSO, demeurant 956 route de la Crique Fouillée, route d'Attila Cabassou 97354 REMIRE MONTJOLY

Directeur Général : société C-TER, SARL au capital de 3 000 euros, dont le siège social est sis 48 rue du Grand Moulin 97354 REMIRE MONTJOLY, (RCS CAYENNE 851 521 948)

RCS : CAYENNE.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Les actions ne peuvent être transmises, même entre associés, qu'avec l'agrément de la collectivité des associés.

Une annonce légale

à publier en Guyane ?

Saisissez-la en ligne !

7 Jours / 7

24 H / 24

Votre attestation

immédiatement

dans votre boîte mail

Paiement sécurisé

www.lapostille.fr